

Le Président du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne,

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2023-28 du Comité Syndical en date du 07 juillet 2023 portant délégation au Président de certaines attributions énumérées à l'article L 5211-10 du CGCT,

Vu l'arrêté n° 01/2023 en date du 07 juillet 2023 portant délégation de fonction et de signature au 1<sup>er</sup> Vice-Président du Syndicat Mixte, pour toutes les affaires concernant la partie du site des Portes de l'Orne située sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle,

Vu le Budget Primitif,

Considérant les travaux de requalification du site des Portes de l'Orne Amont à Rombas ;

Considérant le marché N° 18007 – Travaux pour l'aménagement d'une agrafe paysagère sur le site des Portes de l'Orne à Rombas, et notamment le lot N° 2 « Aménagements qualitatifs – mobilier urbain » attribué à la société NGE CIVIL - ZA SABRE 57420 COIN LES CUVRY,

Considérant la décision du Président n° DP2020-15 en date du 09 septembre 2020 portant acceptation de la Société IngéPose, 49 rue de Rochechouart – 75 009 - PARIS, en qualité de sous-traitant de la société NGE Génie civil, attributaire du lot N° 2 « VRD - Aménagements qualitatifs – mobilier urbain » du marché N° 18007 – Travaux pour l'aménagement d'une agrafe paysagère sur le site des Portes de l'Orne à Rombas, pour un coût des prestations sous-traitées de 174 400 € H.T.,

Considérant la décision du Président n° DP2022-37, en date du 15 décembre 2022, portant diminution du montant des travaux sous-traités par la société NGE CIVIL - ZA Sabre - 57420 COIN LES CUVRY à la société INGEPOSE, 49 rue de Rochechouart - 75009 PARIS, de 174 400 € H.T. à 125 473,94 € H.T., soit une diminution de 48 526,06 €,

Considérant la diminution du montant de la prestation du sous-traitant,

## DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : que le nouvel acte modificatif (2<sup>nd</sup>) porte diminution du montant des travaux sous-traités par la société NGE CIVIL - ZA Sabre - 57420 COIN LES CUVRY à la société INGEPOSE, 49 rue de Rochechouart - 75009 PARIS, de 125 473,94 € H.T. à 89 479,96 € H.T., soit une diminution de 35 993,98 €, dans le cadre du marché N° 18007 – Travaux pour l'aménagement d'une agrafe paysagère sur le site des Portes de l'Orne à Rombas, et notamment le lot N° 2 « Aménagements qualitatifs – mobilier urbain ».

Rombas, le 03 décembre 2025



Pour le Président,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,

Accusé de réception en préfecture  
057-200056190-20251203-DP2025-54-AU  
Date de télétransmission : 08/12/2025  
Date de réception préfecture : 08/12/2025

Lionel FOURNIER